



Ville de Porrentruy  
Histoire Vie Nature Formation

**REPONSE A LA QUESTION ECRITE INTITULEE « REGLEMENTATIONS DES SALLES A DISPOSITION DANS LA COMMUNE DE PORRENTROY. « PORRENTROY SOUTIENT SES ETUDIANTS ET SES ACTEURS CULTURELS » » (N° 1067) (PS-LES VERTS)**

**Séance du 28 mars 2019**

**Point n° 7**

Tel qu'indiqué dans le texte de la question écrite, il est prévu de revoir les règlements des salles des Hospitalières et du Séminaire. En effet, par souci de remise au goût du jour mais aussi d'harmonisation des conditions de location, il est prévu d'utiliser la structure des directives établies pour la salle de l'Inter comme base de réflexion.

Il devra bien entendu être pris en compte les spécificités liées à chaque salle et les conditions actuelles de location.

Il est à relever que la location d'une salle et/ou de matériel n'est pas si compliqué comme le prétend l'auteur de la question écrite. En effet, il suffit de contacter le CCDP ou de passer par leur site internet pour procéder à une réservation. Il peut toutefois être admis que les procédures pour obtenir une gratuité particulière ou une subvention se font par un autre biais qui sont l'objet d'une clarification en cours.

La revue des règlements étant en projet, il n'est à ce stade pas possible d'affirmer que les demandes formulées dans la question écrite pourront être confirmées ou instaurées. Les propositions de la question écrite seront toutefois considérées en temps utiles.

11 mars 2019

Le Conseil municipal